

Sous embargo jusqu'au 11 mars 2022 à 12h

TROIS MÉNAGES SUR DIX QUI S'INSTALLENT DANS UN NOUVEAU LOGEMENT EN OCCITANIE EN SONT PROPRIÉTAIRES



Six ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale

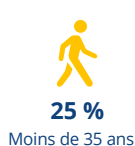
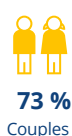
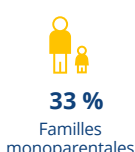
L'accès à la propriété s'est développé dans les années 70 et 80

hors attraction des villes, mais aussi dans les villes et leur couronne

Cet essor s'est ensuite essoufflé avec un léger recul depuis 2008

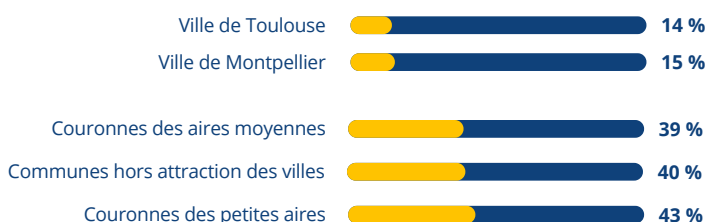
en particulier dans les pôles urbains

Peu de propriétaires parmi les familles monoparentales et les ménages les plus jeunes en 2018



Dans trois emménagements sur dix, les nouveaux occupants sont propriétaires

Les emménagements en tant que propriétaires sont plus fréquents en s'éloignant des villes



Part de ménages ayant emménagé en tant que propriétaires en 2018 par type d'espace (en % des résidences principales)

Le revenu du ménage est déterminant pour accéder à la propriété

Le ménage emménageant en tant que propriétaire a



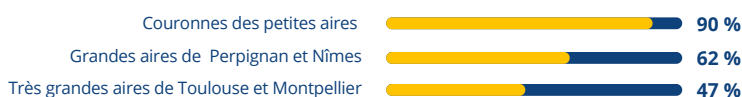
un revenu* plus élevé de 40 %

que celui ayant emménagé en location

*Revenu médian disponible en 2018

Les prix des biens immobiliers sont parfois élevés dans les territoires au regard des revenus de leurs habitants

La part des couples de moins de 46 ans avec un enfant, locataires, qui auraient la possibilité d'acquérir une maison de 3 pièces, varie selon les territoires :



*L'accès à la propriété est particulièrement **difficile** dans l'aire de **Montpellier**, plus encore que dans celle de **Toulouse***



Pour en savoir plus : " Trois ménages sur dix qui s'installent dans un nouveau logement en Occitanie en sont propriétaires ", Insee Analyses Occitanie n° 115, mars 2022

Service Presse

medias-occitanie@insee.fr

05.61.36.62.85

Réseaux sociaux

[Twitter.com/inseeoccitanie](https://twitter.com/inseeoccitanie)

